

# La Réserve Naturelle en pratique

**Décret de création :** n°97-905 du 1er octobre 1997.

**Territoire :** 7 communes de l'Isère et 4 de la Savoie.

**Superficie :** 4 450 hectares (environ 20 km sur 3 km).

**Propriétaires :** communes 43%, privés 31%, Etat 26%.

**Point culminant :** Dent de Crolles, 2062 m.

**Point le plus bas :** sous le col du Granier, 900 m.

## Missions

- préserver les milieux, la faune, la flore, les éléments géologiques et le paysage,
- développer les connaissances sur ces patrimoines et suivre leur évolution,
- déterminer les espèces et les milieux les plus menacés ainsi que les moyens de les protéger, évaluer le résultat des opérations réalisées (plan de gestion),
- surveiller, sensibiliser et faire respecter la réglementation.

## Actions

- suivis scientifiques de l'évolution des milieux et de l'impact des différentes activités,
- préconisation de pratiques d'élevage et d'exploitation forestière adaptées à la conservation de la biodiversité,
- gestion des activités de loisirs pour limiter leur impact sur les milieux,
- soutien à la recherche dans divers domaines : biologie, archéologie, spéléologie...

## Fonctionnement

Comme les 157 autres Réserves Naturelles Nationales, les Hauts de Chartreuse ont fait l'objet d'un classement par l'Etat. Le Parc naturel régional de Chartreuse a été désigné gestionnaire en 2001.

Instance de concertation, le comité consultatif regroupe les différents acteurs sous l'égide du Préfet : élus locaux, administrations, propriétaires, éleveurs, scientifiques, associations de protection de la nature, chasseurs, fédérations sportives... Le personnel de la Réserve Naturelle est chargé de mettre en oeuvre les opérations de gestion sur le terrain et de faire appliquer la réglementation en partenariat avec d'autres services de l'Etat : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National des Forêts, Gendarmerie Nationale...

Le financement est assuré principalement par le Ministère chargé de l'environnement, avec une participation des collectivités locales et de l'Union Européenne.

# Réglementation : mode d'emploi

Participez à la protection des Hauts de Chartreuse en respectant la réglementation.

Sont interdits :



• **les chiens**  
même tenus en laisse

Un chien, même s'il paraît inoffensif, est perçu comme un prédateur par les animaux sauvages ; il peut commettre des dégâts en toute saison.



• **la cueillette des plantes**

Seuls la vulnéraire et le thé des Alpes peuvent être prélevés, dans la limite de ce qu'une main peut contenir.



• **les feux**  
En altitude, les foyers détruisent le sol pour de nombreuses années.



• **le dépôt de déchets**



• **le camping**  
Seul le bivouac est autorisé (tente tolérée entre le coucher et le lever du soleil).

• **l'accès à certaines zones fragiles**  
Un tiers du territoire est interdit à la chasse. L'escalade et le parapente sont réglementés sur certains secteurs.

@ Plus d'informations sur [www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)



Réserve Naturelle  
des Hauts de Chartreuse


Parc naturel régional  
de Chartreuse

Cartographie PNRC



# Réserve Naturelle HAUTS DE CHARTREUSE



Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales - Imprimerie des Eaux Claires 04 76 09 34 14.  
04 76 48 76 88 - 

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE  
Maison du Parc  
38380 Saint-Pierre de Chartreuse  
Téléphone : 04 76 88 75 20  
Télécopie : 04 76 88 75 30  
Mél : [reserve.naturelle@parc-chartreuse.fr](mailto:reserve.naturelle@parc-chartreuse.fr)







1



2



3



4



5

## Les Hauts de Chartreuse

Dans les Préalpes calcaires du Nord, la partie Est du massif de la Chartreuse s'étend en un vaste monument rocheux bordé de hautes parois, du Mont Granier au Nord, à la Dent de Crolles au Sud. Accessible uniquement à pied, cet espace en partie modifié par l'homme a conservé une richesse naturelle exceptionnelle.

La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse a été créée en 1997 afin de sauvegarder le site, menacé par des projets d'aménagements touristiques. Elle a pour mission de protéger et gérer ce territoire pour que les diverses activités qui s'y exercent (élevage, exploitation forestière, randonnée...) soient compatibles avec la préservation de la faune, de la flore et du paysage.

## Entre nature et homme

Les forêts montagnardes du bas, principalement composées de hêtres et de sapins, sont exploitées pour leur bois. Sur les Hauts, les surfaces de calcaires purs ne permettent pas la création d'un sol épais. Les forêts subalpines d'épicéas ont une croissance lente ; elles n'ont plus été exploitées depuis près de 50 ans et sont d'une grande richesse biologique. Vers les crêtes, les pins à crochets s'implantent sur la roche nue.

Les pâturages, sur des zones argileuses au sol plus riche, ont été déboisés suite à l'installation des premiers éleveurs il y a 4000 ans. Les vestiges archéologiques du vallon de Marcieu attestent de la présence humaine dès - 10000 ans.

Aujourd'hui, sur 5 alpages pâturés à la belle saison par 800 vaches et 2000 moutons, les éleveurs continuent d'utiliser un terrain difficile.

La mosaïque d'herbages, de landes et de forêts constitue un milieu original et fragile dont l'équilibre dépend des modes d'élevage et d'exploitation forestière.



6



7



8



9



10



11

## Un monde minéral

Les roches sédimentaires (calcaires et marnes) se sont déposées au fond d'une mer chaude entre - 135 et - 70 millions d'années. Lors de la formation des Alpes, à partir de - 30 millions d'années, les couches rocheuses ont été plissées et soulevées. L'érosion n'a laissé en place que le fond d'un pli en forme de longue gouttière (synclinal perché), orienté Nord-Sud. Les parois de 300m d'épaisseur sont constituées d'une couche de calcaires purs qui structurent le relief.

En dissolvant la roche, l'eau a creusé des réseaux de grottes qui figurent parmi les plus longs d'Europe (250 km explorés). L'une de ces cavités abrite des milliers d'ossements d'ours des cavernes, espèce éteinte il y a 15 000 ans.

## Un riche patrimoine

Plus de 700 espèces végétales ont été recensées, une trentaine sont rares à l'échelle régionale. Les orchidées sont bien représentées, avec 27 espèces dont le sabot de Vénus et la racine de corail. Dans les Alpes, la vulnérable des Chartreux et la potentille luisante s'observent presque uniquement en Chartreuse.

Les forêts de montagne ayant conservé un caractère naturel abritent des espèces très représentatives. Le bois mort constitue l'unique habitat de nombreux insectes, comme la rosalie alpine, qui ne se reproduit que dans les hêtres.

Près de 75 espèces d'oiseaux se reproduisent sur le site. En déclin dans les boisements trop clairs et les peuplements uniformes de résineux, la gélinotte a besoin d'un sous-bois varié. L'un des 4 couples d'aigles royaux du massif niche dans les grandes parois rocheuses.

Sur les 50 espèces de mammifères présents, 23 sont des chauves-souris, dont plusieurs menacées en France.



## Des forêts aux falaises

Certaines espèces n'ont subsisté après les périodes glaciaires que dans les pays nordiques et les massifs montagneux. Caractéristique des forêts froides, la chouette chevêchette et la chouette de Tengmalm nichent dans les arbres creusés par les pics. Le tétras lyre et le merle à plastron occupent les landes buissonneuses, en lisière des alpages et des forêts. Plante pionnière des éboulis calcaires, la dryade à huit pétales est aussi une relique glaciaire.

Du fait de l'altitude moyenne de la Chartreuse, les espèces de l'étage alpin sont peu répandues. L'armeria des Alpes et le tabouret à feuilles rondes ne poussent que sur quelques crêtes. Le chocard à bec jaune et l'accenteur alpin nichent dans les parois.

Après avoir presque disparu dans les années 1980, le chamois fréquente à nouveau les vires herbeuses en bordure des forêts. La marmotte, réintroduite à partir de 1950, a colonisé aujourd'hui la plupart des pierriers. Le bouquetin, dont les vestiges connus remontent à 3000 ans, est en cours de réintroduction.

- 1. chocard à bec jaune • 2. potentille luisante • 3. pins à crochets •
- 4. tétras lyre • 5. orchis sureau • 6. forêt d'épicéas • 7. chouette chevêchette •
- 8. chamois • 9. sabot de Vénus • 10. rosalie alpine • 11. hêtraie sapinière

Photos Jérôme Bailly, RNHC sauf 4 : Bernard Bellon